



## MAIRIE DE PENCHARD

### CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

#### DÉLIBÉRATION N° 9 - 2021

**DATE DE CONVOCATION :** 09 AVRIL 2021

**NOMBRE DE CONSEILLERS :** - En exercice : 15 - Présents : 12  
- Votants : 15 - Absents : 3

L'an deux mille vingt et un, le 14 avril à 21 h 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Penchard se sont réunis dans la salle des Fêtes, sur une convocation qui leur a été adressée par M. le Maire conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités.

**Membres présents :** Mme Géraldine DUPARAY, Mme Christine SIEVERT-PERE, Mme Kelvine ROUSSEAU, Mme Isabelle MERLIN, Mme Hélène NOURRY, Mme Delphine RODRIGUEZ, M. Marc ROUQUETTE, M. Jérôme QUELLIER, M. Guy THOMASSIN, M. Jérémy BARDEAU, M. Patrick CARDONNET, M. Stéphane BOURGEOIS

**Pouvoir donné par Mme Nathalie DELL'OSTE à Mme Isabelle MERLIN**

**Pouvoir donné par Mme Camille BENARD à M. Stéphane BOURGEOIS**

**Pouvoir donné par M.CONQ à M. Patrick CARDONNET**

**Secrétaire :** Mme Kelvine ROUSSEAU

**Objet:** ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2021

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'attribuer des subventions aux associations suivantes au titre de l'année 2021.

**CONSIDÉRANT** que les crédits ont été inscrits à l'article 6574 du Budget Primitif 2021,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
par : 15 Voix POUR, 0 Voix CONTRE et 0 Voix ABSTENTION.

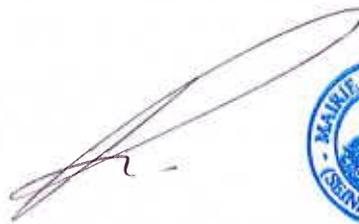
**VOTE** le montant des subventions à attribuer à chaque association en 2021, comme indiqué ci-dessous

Pour Mémoire subvention	Objet subvention	2020	Proposition 2021
Association des Maires du Canton	Frais d'adhésion à l'association des Maires du canton	50€	50€
Association Fraternelle des Anciens	Participation financière pour le club des séniors de Penchard	250€	250€
Association ZUM N'FIT	Participation financière pour le club de danse de Penchard	0€	150€
Association A.L.O.R.S	Participation financière pour les parents d'élèves	0€	150€
Association ASTP	Participation financière pour le club de Tennis de Penchard	0€	150€
Association JU-JUTSU	Participation financière pour le club d'Art Martiaux de Penchard	0€	150€
Association FEET OF DANCE	Participation financière pour le club de danses de salon latines de Penchard	0€	150€

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
 Marc ROUQUETTE

Nombre conseillers	15
Nombre de présents	12
Nombre de pouvoir	3
Nombre votants	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0




Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de MELUN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.